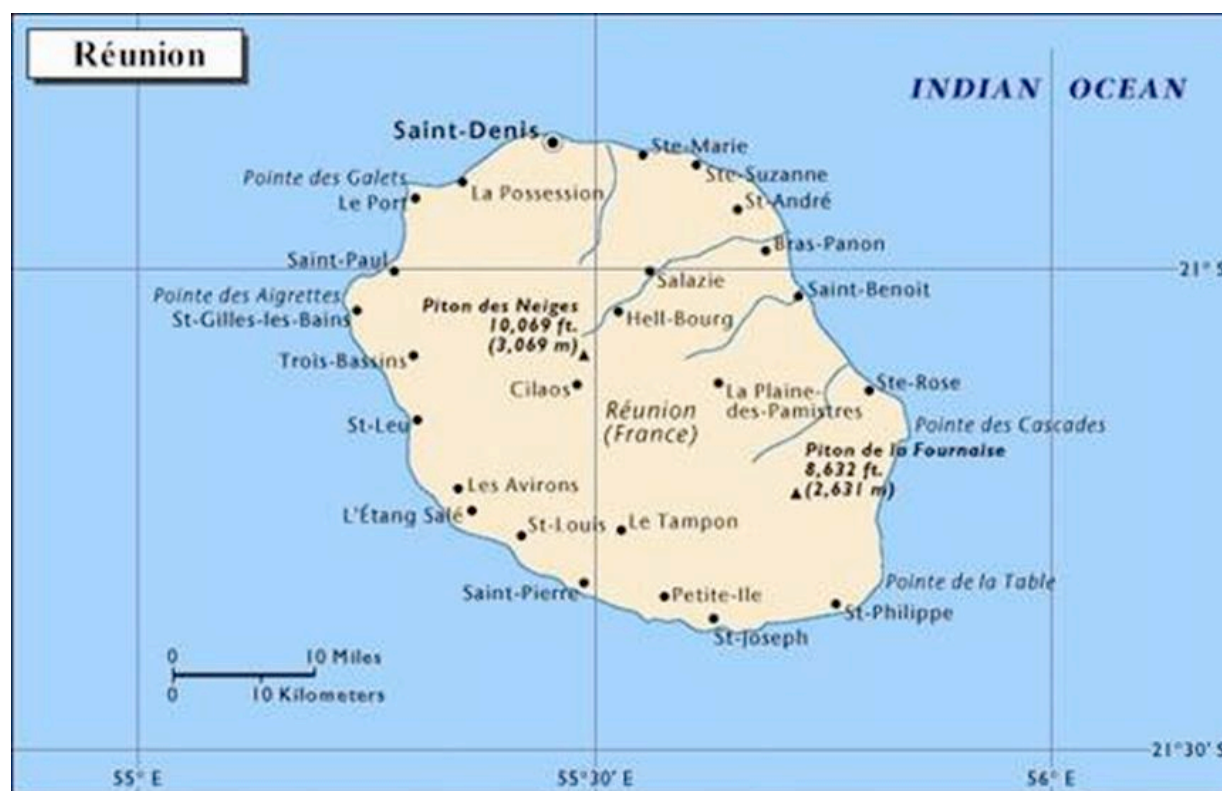


Les spécificités de l'IAE à La Réunion





Le contexte réunionnais

- ♣ Population totale: 770 000 personnes environ
- ♣ Population active: 323 000 personnes
dont 58 174 demandeurs d'emploi en catégorie 1
(07/2008)
 - ♣ 19 106 DE inscrits depuis 1 an ou + (la moitié
sont inscrits depuis 2 ans ou +)
 - ♣ 13 296 DE jeunes – 25 ans (23 % des DE)
- ♣ 65 504 allocataires du RMI dont 1/3 inscrits à
l'ANPE.
- ♣ 12 400 bénéficiaires de l'ASS.
- ♣ Taux de chômage INSEE (2ème trim.2007): 24,2%



Les structures à La Réunion

- √ A la mi- septembre 2008, sont conventionnées:
 - 4 Associations Intermédiaires (AI)
 - 4 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)
 - 17 Entreprises d'Insertion (EI)
soit 25 SIAE « permanentes ».
 - 32 Ateliers Chantiers d'Insertion en cours (ACI)

Environ 55 structures au total sur 5 300 au niveau national (soit 1%).




L'emploi dans les SIAE à la Réunion

- √ A La Réunion, les SIAE emploient chaque année environ 5 000 personnes et permettent à plus de 800 d'entre elles de s'insérer durablement.
- √ Globalement, les résultats en terme d'insertion des structures réunionnaises sont supérieurs aux objectifs nationaux. Cependant, les résultats peuvent fortement varier d'une année à l'autre, en fonction de la conjoncture économique et du type de structure.



Les secteurs d'activité:

- le nettoyage industriel et les espaces verts, suivi par la rénovation et le bâtiment pour les EI,
- le bâtiment, le commerce et l'industrie pour les ETTI,
- le commerce et le nettoyage industriel pour les AI qui ont cependant des clients et des activités variés (particuliers, associations, collectivités et entreprises),
- l'entretien ou l'aménagement de sites, la rénovation de bâtiments et les espaces verts pour les ACI.
- L'accent est désormais mis sur le développement durable: création d'une EI de lavage automobile sans eau.




Principales caractéristiques dégagées par le diagnostic réalisé en 2007 (août)

- √ Un déséquilibre géographique et entre type de structures :
- √ Une partie très importante de l'offre est concentrée sur les ACI environ la moitié de l'offre traduisant la spécificité du marché de l'emploi et des politiques publiques.
- √ Une part non négligeable occupée par les entreprises d'insertion mais majoritairement concentrée sur les régions Nord et Ouest et sur deux secteurs d'activité.



Caractéristiques moyennes des SIAE

- ✓ L'âge moyen des structures était de 6,3 ans fin 2006. Cette « jeunesse » est liée à celles des ACI principalement.
- ✓ Taille moyennes des SIAE, en nombre de salariés en insertion (Equivalents Temps Plein):
Associations Intermédiaires: 48 salariés ETP;
Entreprises d'Insertion: 8 salariés ETP;
Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion: 130 salariés ETP



L'encadrement et l'accompagnement socioprofessionnel.

- ✓ Un personnel d'encadrement en nombre restreint même dans des structures assez importantes en nombre d'emplois.
- ✓ Un personnel d'encadrement qui, globalement, apparaît peu qualifié et peu expérimenté.
- ✓ Dans certains cas, l'encadrement est assuré, au regard des renseignements, uniquement par le responsable de la structure.

Les SIAE sont en demande d'avoir un appui et des outils pour l'accompagnement .



Des structures relativement « atomisées » dans leur mode de fonctionnement

- √ Peu de dynamique collective soit par nature d'activité soit par territoire;
- √ Les réseaux rencontrent des difficultés de portage et de structuration du secteur (montant de l'adhésion);
- √ Une vision parcellaire de l'IAE tant par ses propres membres que par les partenaires.



Les préconisations du diagnostic

- ✓ Mutualisation/ Promotion de l'IAE (renforcer la coopération des acteurs de l'IAE)
- ✓ Dynamiser l'activité (clause d'insertion, Services à la personne)
- ✓ Compétences/professionnalisation (renforcer la gestion des compétences et des ressources formatives, internes et externes)
- ✓ Concertation des décideurs publics (pour l'attribution des financements et des contrats aidés).



Du diagnostic au plan d'action

- ✓ Le groupe de travail, issu du CDIAE, qui avait piloté la réalisation du diagnostic, a été élargi pour élaborer le plan d'action: les représentants du secteur de l'IAE ont été associés.
- ✓ Ce groupe élargi s'est réuni pour prioriser les orientations proposées dans le diagnostic.
- ✓ Une première version a été présentée au CDIAE en février 2008.
- ✓ Le groupe de travail s'est réuni à nouveau pour prendre en compte les remarques du CDIAE.
- ✓ La version définitive du plan d'action a été adopté par le CDIAE en avril.



Le plan d'action pour le secteur de l'IAE à La Réunion

- √ Le plan d'action se décline suivant deux grands axes:
- √ AXE 1 : Structuration et développement de l'IAE (actions transversales)
- √ AXE 2 : Professionnalisation et formation dans les SIAE



AXE 1 : Structuration et développement de l'IAE (actions transversales)

v 1) La communication

Les objectifs sont : faire connaître le secteur, de mobiliser des financeurs potentiels et de promouvoir la clause d'insertion dans les marchés publics.

♣ 2) Adéquation de l'offre d'insertion aux besoins des territoires et des personnes

un rééquilibrage géographique des SIAE est recherché tout en tenant compte de l'activité économique et des données sociales de chaque bassin; la création de structures menant des activités porteuses ou innovantes sera favorisée; l'accès des publics très en difficulté aux SIAE doit être renforcé.



AXE 1 : Structuration et développement de l'IAE (actions transversales)

v 3) assurer la pérennisation et le développement de l'offre d'insertion par la structuration du secteur.

- renforcer la coopération des acteurs et mutualiser les moyens afin de soutenir une offre d'insertion de qualité.
- améliorer le repérage et l'accompagnement de porteurs de projet (émergence des projets).

♣ 4) Contrôle de l'efficacité des dispositifs.

Il s'agit d'élaborer des outils de pilotage, pour les SIAE et le CDIAE.



AXE 2 : Professionnalisation et formation dans les SIAE

v 1) Renforcer l'accompagnement socioprofessionnel dans les structures

il s'agit de renforcer les savoirs faire des personnels chargés de cet accompagnement et de formaliser le suivi des salariés en insertion. Cette action est une action phare du plan; elle est en cours avec l'IRTS (45 heures de formation/action, en 3 modules sur 3 mois pour une trentaine de salariés permanents des SIAE).

♣ 2) Développer la formation des salariés en insertion et des salariés permanents

Plusieurs mesures sont prévues pour développer l'accès à la formation:



AXE 2 : Professionnalisation et formation dans les SIAE

- Repérage des salariés illettrés,
- Accès à la VAE,
- Généraliser l'accès à la formation pour les salariés permanents et en insertion,
- Mobiliser les financeurs de la formation professionnelle.

3) Accompagner la mutation du secteur des services à la personne (AI)

L'objectif est l'amélioration de la qualité des prestations vendues par les AI.



Zoom sur le développement durable

- ✓ Le développement durable (DD) est considéré comme un secteur porteur (action 2 de l'axe 1). Les SIAE ont été sensibilisées lors de la semaine du DD en avril 2008. Les ACI s'engagent à réaliser des efforts, en matière de préservation de l'environnement, dont ils doivent rendre compte dans leur bilan annuel.
- ✓ La Réunion est engagée dans le projet Grenelle de l'Environnement à la Réunion: Réussir l'Innovation (GERRI). Pour les SIAE, la sensibilisation des salariés au DD deviendra incontournable (module de formation en cours d'élaboration).